

## ***Terres et seigneurs en DonziAIS***

### ***Châtellenie de Cosne***

---

# **Tracy**

***(Tracy-sur-Loire)***



Prolongeant vers le nord les fameux coteaux du vignoble de Pouilly-sur-Loire, ceux de Tracy descendent vers le fleuve et, pour ne pas être en reste avec Sancerre, couronnée par son ancienne enceinte, Tracy a son château.

A vrai dire, du château féodal qui, entre les tours de Cosne et celles de La charité, gardait les rives de la Loire, il ne reste que les souterrains et le comportement de son seigneur n'est sûrement pas étranger à sa disparition. En effet, si en 1305 la seigneurie de Tracy est aux mains de Jean qui reconnaît la tenir du comte de Nevers, il pactise avec les anglais au début de la Guerre de Cent Ans. Il est alors banni du comté pour forfaiture et, sur lettres de Louis de Nevers, datées de 1339, ses maisons et héritages sont saisis.

Le fief de Tracy a été, sinon l'enjeu, du moins le cadre de chevauchées et de combats qui n'ont cessé de se dérouler dans cette région pendant la guerre de Cent ans.

Ce fief paraît avoir relevé des comtes de Sancerre, et on n'en trouve d'ailleurs pas trace dans l'Inventaire des Titres de Nevers.

Au XVème siècle, il est aux mains des Corguilleray dont un représentant, Guillaume, est Prévôt des maréchaux en 1489. Au siècle suivant, sa fille l'apporte en mariage à Michel des Rivauldes qui, en 1571, est l'un des cent gentilshommes de la maison du roi Henri III.

Aux environs de 1580, Tracy passe à Françoise de Bar, dont le père, seigneur de Buranlure, était gouverneur et maître des eaux et forêts du comté de Sancerre. Son mari, Louis de Chesnevert, était Gentilhomme de Monsieur, frère du roi. Devenue veuve, elle choisit son second mari François Stutt parmi les gentilshommes de la garde du corps du roi ; capitaine de cette garde, il fut successivement attaché aux rois Henri III puis Henri IV.

Par ce mariage le fief de Tracy passa aux mains de cette famille écossaise dont les ancêtres, apparentés à la famille royale d'Écosse, suivirent les Stuart lorsqu'ils vinrent au secours du dauphin pour bouter hors les anglais. Walter Stutt en 1419, puis en 1427 ses quatre fils combattirent sous les ordres de Jean Stuart.

Ils appartenaient aux vingt-cinq archers de la garde écossaise du corps du roi, réputés pour leurs costumes et leurs parures qui étaient d'une telle richesse qu'on les appelait les Orfavriers.



En récompense de ses services et de sa fidélité, Charles VII avait fait don en 1445 à Walter Stutt du fief d'Assay en Berry, confisqué sur Jean Racault, receveur des Finances, partisan des anglais. Pour sa part Louis XI accorda une chartre de naturalité à Thomas Stutt, dont François était le descendant.

Les droits des Stutt ayant été contestés, la paix revenue, ils furent confirmés par un arrêt du Grand Conseil tenu à Bourges en 1489. C'est à la suite de cette

décision que les Stutt prirent la devise : « Don bien acquis », qui figure encore sur le porche du château.

Depuis cette époque le château de Tracy est toujours demeuré dans la famille de Stutt.

Dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle Tracy passa à la suite d'une alliance au comte de Laubespain, conseiller général du canton de Pouilly pendant plus de cinquante ans, puis retourna aux Stutt.

Le château de Tracy a été construit au XV<sup>ème</sup> siècle près de l'emplacement d'une demeure plus ancienne dont il ne reste que les souterrains. Remanié au XVI<sup>ème</sup> siècle, ce nouveau château a été en partie reconstruit au XIX<sup>ème</sup>.

L'ensemble des constructions du XV<sup>ème</sup> siècle devait former un parallélogramme anglé de tours et ceint de fossés. Deux corps de logis s'élevaient sur les côtés nord-ouest et nord-est ; les autres côtés étaient protégés par des courtines, et la tour sud-ouest, la plus puissante, servait de donjon.

L'entrée du château s'ouvrait au nord-ouest sous un pavillon carré où deux pont-levis donnaient accès à un porche, l'autre à la porte piétonne.

Les courtines ayant été démolies, la cour intérieure n'est plus fermée que par les deux corps de logis qui ont été remaniés à plusieurs époques, notamment à la fin du XIX<sup>ème</sup>.

Cependant, le pavillon sous lequel s'ouvre l'entrée présente encore les rainures où s'ouvraient les bras et l'entablement du pont-levis. Remanié en 1567, encadré de pilastres doriques, ce pavillon est orné, à l'étage, d'une fenêtre à meneau ouvragé dont le fronton prend appui sur des pilastres en gaines à chapiteaux ioniques. Dans sa travée s'élève une lucarne de même ordonnance à fronton triangulaire.

Entre la clé de l'arc plein cintre du proche et la fenêtre, subsiste l'écusson timbré d'un casque et souligné de la devise des Stutt. La voûte du passage, dont la clef est aux armes des Corguillerray, offre des nervures toriques.

Ce remarquable pavillon est malheureusement flanqué sur sa gauche d'une tour construite au XIX<sup>ème</sup> siècle.

En revanche, à l'angle ouest de la façade, s'élève la base d'une grosse tour ronde percée de meurtrières et soulignée d'un bandeau sur modillons. A l'angle est s'élève un haut pavillon carré près duquel subsiste une échauguette semi-circulaire ornée des cœurs figurant dans les armes des Stutt et datée de 1641.

Sur la cour intérieure, la façade ouest présente encore certains caractères architectoniques de la dernière période ogivale ; mais l'élément le plus intéressant est l'ancien donjon qui, séparé de l'ensemble, s'élève au sud-ouest.

Restauré au XIX<sup>ème</sup> siècle, il comporte une grosse tour ronde de quatre étages, coiffée d'une toiture conique et flanqué de deux tourelles en demi hors-œuvre. La base de la tour est voutée en coupole et présente des embrasures d'archères qui ont été ouvertes en fenêtres. Le premier étage est, lui aussi, voûté en coupole, le second offre une cheminée monumentale du XV<sup>ème</sup> siècle et au troisième étage se remarquent des fenêtres surmontées d'arcs en accolades.

La plus importante des deux tourelles, montant de fond, abrite un escalier en vis qui dessert les étages du donjon et menait sans doute à la guette. L'autre tourelle est en encorbellement.

L'aile située à l'est, remaniée au XVIIème siècle, ne présente que quelques vestiges de la construction primitive.

L'intérieur du château a été transformé au XIXème siècle. On y remarque cependant une cheminée monumentale ainsi qu'un salon inspiré du style de la Renaissance.

---

## Suite des seigneurs de Tracy

---

### 1/ N. de TRACY

.....

### ? Gaucher de CHATILLON

**Sgr de Tracy, vend Boisgibault en 1383 à Louis de Sancerre**

.....

### 1/ Guillaume de CORQUILLERAY (v. 1450)

Sgr de Corquilleroy (45, près Montargis), et des Barres, en Puisaye, Capitaine de St-Dizier



*En Gâtinais : « D'or à trois fasces ondées de gueules »*

D'où peut-être : **Guillaume, qui suit, et Jean**

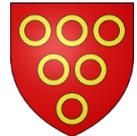
### 2/ Guillaume de CORQUILLERAY (...-1504)

Chvr, sgr de Tracy (confirmé en 1486), Champfleury, Chancenay (Hte-Marne) et Corquilleray, Prévôt des Maréchaux, Maître d'Hôtel du Roi Louis XI

"**Guillaume de Corquilleroy**, fils de Guillaume et probablement frère [de Jean], chevalier, seigneur de Corquilleroy, Tracy (Nièvre), Chancenay (Haute-Marne) depuis 1461, et autres lieux, fut aussi un des serviteurs favoris de Louis XI, qui l'emmène dans son voyage de Bourbonnais en 1470, et le nomme maître de son hôtel, puis prévôt des maréchaux (il prêta serment comme tel le 2 janvier 1477) à la place du fameux Tristan Lhermite. Il avait reçu un don spécial du roi à l'occasion de son mariage avec Marguerite de Prunelé en 1466, et rendu d'appréciables services dans la lutte contre Charles le Téméraire, tant sur les frontières du Luxembourg qu'en Picardie; en considération de ces services et pour le dédommager de l'obstacle qu'avait mis Louis XI à la réédification de la place forte de Corquilleroy, située non loin du lieu de La Curée en Gâtinais « afin que par ce moien les bestes sauvages ne s'esloignent ne estrangent dudit pais où aions souvent nous esbatre et chasser », le roi lui fit don en juin 1475 des terres et seigneuries de Charmont, Charmontel, Contault et Bignicourt-sur-Saulx en Champagne. Il conserva les fonctions dont il était investi sous le règne de Charles

VIII, qui le chargea de différentes missions et le confirma dans la possession de la justice de Tracy en décembre 1486. Il fut capitaine de Châlons-sur-Marne après son père et jusqu'en 1496, et mourut le 6 juillet 1504, ayant eu trois enfants : Louis, dont il sera question plus loin; Marguerite, mariée à François Pelourde, d'une vieille souche berrichonne; et Claude, qui épousa Jacques de Brouille, seigneur de Livry-sur-Vesle en Champagne." HENRI STEIN in Annales de la Société Historique et Archéologique du Gâtinais, t. 20, p201 et s. (Fontainebleau, 1902)

X 1466 **Marguerite de PRUNELE, dame du Pont** (*filie de Colinet, sgr de Lionville, et Jeanne de Boisset*)

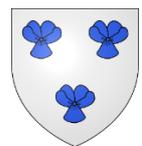


### 3/ Louis de CORQUILLERAY, sgr de Tracy

Ecuyer, seigneur de Tracy, déclara vers 1500 tenir en fief du comte de Sancerre sa maison de Tracy avec le domaine et la justice en dépendant. Capitaine de Châlons-sur-Marne dès 1492, avec son père.

"Louis de Corquilleroy, fils aîné de Guillaume, écuyer, seigneur de Tracy, déclara vers 1500 tenir en fief du comte de Sancerre sa maison de Tracy avec le domaine et la justice en dépendant. Capitaine de Châlons-sur-Marne dès 1492 avec son père, puis seul de 1496 à 1504, il résigna alors cette fonction en faveur de Jacques de Brouille son beau-frère." HENRI STEIN in Annales de la Société Historique et Archéologique du Gâtinais, t. 20, p201 et s. (Fontainebleau, 1902)

X 1489 **Rosine BABUTE** (*filie de Philibert, sgr de Froidefont, gouverneur de Puisaye et de Corvol d'Embernard; et de Marie de la Porte...*)



### 4/ Pierre de CORQUILLERAY, sgr de Tracy et de Lin – *voir cette notice* -

"**Pierre de Corquilleroy**, seigneur de Tracy, qui épousa **Gilberte de Montjournal**, et eut de nombreux démêlés avec la justice. Nous avons rencontré en effet dès le 12 juillet 1529 un défaut prononcé contre lui par le Parlement de Paris; on le poursuit pour pillages et dégâts causés par lui ou ses gens et on le trouve en **contestation pour la propriété de la terre de Lain**, près Courson-sur-Yonne, le 29 décembre **1537**; à la **requête de Hugues de Grossouvre, chevalier, seigneur de Montgoublin**, agissant pour le compte de sa femme, il est ordonné de prise de corps contre lui; accusé de vols et de pillages commis avec une bande de serviteurs dont l'un a été condamné pour homicide et décapité, il laisse passer les défauts, et, tous moyens de défense épuisés, il se voit condamné, le 27 avril 1542, à 4000 livres d'amende envers le roi et à 800 livres envers Hugues de Grossouvre auquel il devra rendre tous les biens et meubles saisis sur les domaines de son

beau-père ; enfin, comme sans doute il était resté aux sourds à toutes les injonctions de la justice, le Parlement de Paris lance contre lui, le 23 octobre 1546, un ordre de comparution à bref délai sous peine de bannissement. Nous ignorons ce qu'il en advint." HENRI STEIN in Annales de la Société Historique et Archéologique du Gâtinais, t. 20, p201 et s. (Fontainebleau, 1902)

## X **Gilberte de MONTJOURNAL**<sup>1</sup>



D'où :

- **Jeanne, qui suit**
- **François, qui suivra en 5bis**

## 5/ **Jeanne de CORQUILLERAY**

Dame de Tracy

**X Michel des RIVAULDES**, sgr de Tracy par all. Gentilhomme de la Maison du Roi Henri III, sp



---

**Vers 1580, Tracy est aux mains de Françoise de Bar, veuve sans enfant de François de Corquilleray (partage, échange ou héritage ?) ; elle se remaria deux fois ensuite, transmettant ainsi Tracy aux d'Estutt...**

---

## 5/ **François de CORGUILLERAY**

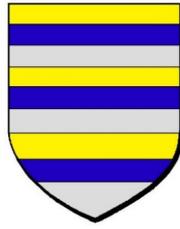
Sgr de Tracy ( ? avec sa sœur, dont il hérite peut-être)

X 14 janvier 1559, **Françoise de BAR** (1546-...), dame de Tracy (*fille de François de Bar, sgr de Villemenard, Vinon, Buranlure et Billeron, Gouverneur et Maître des Eaux et Forêts de Sancerre et de Paule du Chesnay*), sp

---

<sup>1</sup> Ruines du château féodal de Montjournal à Barrais-Bussoles dans l'Allier

<sup>2</sup>Louis de Chesnevert, écuyer, seigneur de Ravoy : donation à Guy de Raullet, écuyer, trésorier des gardes du corps du Roi et à Renée Cochon, de la terre et seigneurie de Ravoy, paroisse d'Ouzouer-sur-Loire, près Gien et tous ses autres



*Châteaux de Villeménard et de Buranlure (Berry)*

**En Berry** : « fascé d'or, d'aur et d'argent, de neuf pièces »

X2 15 aout 1575, **Louis de CHESNEVERT**, eyr, sgr de Ravoir (45) et de Tracy par all., Bailli de Gévaudan, Gentilhomme de Monsieur, frère du Roi, sp<sup>2</sup>

---

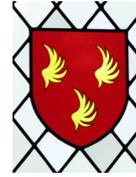
*Il s'agit peut-être de Louis Boutaud, sgr de Chesnevert (auj. le Chêne Vert à Nieul-le-Dolent, 85) en Bas-Poitou, issu des Boutaud de l'Aubonnière (Logis, à Chaillé-sous-les-Ormeaux, 85). Chanoine, puis Pasteur à Fontenay, et à La Rochelle, l'un des premiers gentilshommes du Poitou à embrasser la RPR. Doctrinaire reconnu et valeureux combattant du siège de La Rochelle. Il réintégra l'église romaine, mais mourut assassiné à Fontenay-le-Comte le 13 avril 1576.*



*Le Chêne Vert (Nieul-sur-Dolent, 85)*

---

<sup>2</sup>Louis de Chesnevert, écuyer, seigneur de Ravoy : donation à Guy de Raullet, écuyer, trésorier des gardes du corps du Roi et à Renée Cochon, de la terre et seigneurie de Ravoy, paroisse d'Ouzouer-sur-Loire, près Gien et tous ses autres biens meubles et immeubles.



*Logis de l'Aubonnière (Chaillé, 85)*

X3 18 oct 1586 **François II de STUTT**, chvr, sgr de Saint-Père – **voir cette notice** -, sgr de Tracy par all. capitaine aux Gardes du Corps ( *fils de François ; et Renée de Boisselet*), sp



**En Ecosse et en Nivernais** : « Écartelé : aux 1 et 4, palé de sable et d'or [Tracy] ; aux 2 et 3, d'or, au coeur de gueules »

X2 28 sept 1593 **Marie de BUFFEVENT** ( *fille de Louis, sgr de Chaumont, la Celle-sur-Loire et La Grange en Berry ; et de Marguerite de Viault-Champlivault*), d'où François, qui suit



## **6/ François III d'ESTUTT**

Sgr de Tracy et de Maltaverne, Capitaine de la Cie des Cheval-Légers du Duc de Sully

X1 4 juin 1623 Gabrielle de REUGNY ( *fille de Jean et Charlotte Regnier de Guerchy*), d'où Jean, sp



X2 26 juillet 1639 au Château de Chevroux (*St-Quentin-sur-Nohain - voir cette fiche*) **Edmée de LA PLATIERE** (*filie de Guillaume de La Platière, sgr de Chevroux - lui-même fils de Jean de La Platière, sgr de Chevroux et Montifaut, et de Renée de Stutt, sœur de François II - ; et de Claude de Villars, dame de Paray-le-Fraisil*) , d'où François IV



### 7/ François IV d'ESTUTT (+ 1710)

Comte de Tracy, Mal de camp

X1 15 juin 1676 Madeleine de REUGNY (*filie de Jean et Suzanne Gay*)

d'où Madeleine X Guy de Creuzet

X2 11 aout 1686 au château d'Epiry, **Catherine de LA MAGDELAINE de RAGNY** (*filie de Claude, comte de Ragny, Bon d'Epiry et Catherine de Sommyèvre*)



### 8/ Antoine Joseph d'ESTUTT, comte de Tracy (1694-1776)

Capitaine au Royal-Croate

X 11 oct 1719 **Charlotte MARION de DRUY** (*filie d'Eustache, Mis de Courcelles (les Semur), et de Marguerite de Saulx-Tavannes*)



### 9/ Claude Louis Charles d'ESTUTT, mis de Tracy (+ 1766)

Mis de Tracy, Mal de Camp

X 15 avril 1753 à Paris, **Marie Emilie de VERZURE** (*filie de Nicolas de Verzure, sgr de Vaudry, des Grands et Petit Pamphom, d'origine génoise ; et de Marie Pannier d'Orgeville, elle-même filie d'Annibal Pannier, marchand à Lyon.*)

**10/ Antoine Louis Claude d'ESTUTT, comte de Tracy (1754-1836)**

De l'Académie Française, Député aux Etats-Généraux, allié au Tiers-Etat (*voir sa fiche*)



**X 6 avril 1779 à Paris, Emilie de DURFORT-CIVRAC** (*filie de François, Mis de Civrac, et de Marie-Françoise de Pardaillan de Gontrin, fille du duc d'Antin*)



**11/ Victor d'ESTUTT, Mis de Tracy (1781-1864)**

Colonel, député, Ministre de la Marine



**X 1816 Sarah NEWTON** (arrière-petite-nièce du physicien)



*Sarah Newton (portrait conservé au château de Paray-le-Fraisil)*

**12/ Marie Elizabeth d'ESTUTT de TRACY (1817-...)**

X **Flavien HENRION de STAAL**, Bon de Magnoncour (1800 Dole – 1875 Paris),  
Officier, Maire de Besançon, Député, Pair de France, d'où post.

---